



Syndicat Apicole du Val d'Oise

Affilié à l'Union Nationale de l'Apiculture Française



Mareil-en-France, le 27 novembre 2020

De Mr Yvon L'Hour Trésorier
De Mr Christophe Lesourd Secrétaire
De Mr Michel Amé Vice Président
De Mr Olivier Waëltélé Président

Chers Collègues,

Comme chaque année nous vous adressons notre appel de cotisation.

Pour répondre à un besoin d'un certain nombre, nous avons mis en place une cotisation familiale qui évite, lorsqu'il y a 2 adhérents au sein d'un foyer par exemple, de recevoir 2 abonnements à Abeilles et Fleurs.

La cotisation syndicale unitaire de 40 € comprend :

- L'adhésion au SAVO de 12 € avec :
 - l'accès au rucher école,
 - le prêt d'ouvrage de la bibliothèque,
 - incluant l'écotaxe
 - et la participation aux affaires judiciaires de l'UNAF.
- L'adhésion à l'UNAF de 1 €.
- L'abonnement à la revue Abeilles et Fleurs de 27 €

La cotisation syndicale familiale comprend :

- 1 abonnement à la revue 'Abeilles et Fleurs' de 27 € pour toute la famille
- Pour chaque membre de la famille 13 € se décomposant comme suit:
 - L'adhésion au SAVO de 12 €
 - L'adhésion à l'UNAF de 1 €

L'écotaxe ou redevance éco-emballage sur les pots de miel qui vous est offerte par le SAVO, est calculée en fonction du nombre de ruches que vous aurez spécifié sur la page 1 du bulletin d'adhésion (0,05 cts / ruche).

Un justificatif vous sera fourni sur demande par le trésorier, il pourrait vous servir en cas de contrôle (DGCCRF, vente sur les marchés, justificatif d'assurance...).

SAVO Syndicat Apicole du Val d'Oise
Président : Olivier Waëltélé 67 rue Régnault 95850 Mareil-en-France
Téléphone : 06 07 08 00 80
Trésorier : yvon.lhour@wanadoo.fr
Secrétaire : clesourd@gmail.com
Vice Président : michel.ame@savo95.fr
Président : olivier.waeltele@free.fr

Page 1 sur 2

La cotisation supplémentaire pour affaires juridiques réglée à l'UNAF est de 0,10 cts par ruche déclarée, et permet à l'UNAF ses actions en justice pour combattre les lobbies de l'industrie agrochimique, par exemple.

Concernant le traitement sanitaire de vos ruches, vous pouvez adhérer via le SAVO au GDSAIF afin d'obtenir une prescription vétérinaire et commander les traitements associés à cette ordonnance. L'adhésion annuelle au GDSAIF est de 16 €. Le bon de commande du GDSAIF vous sera transmis ultérieurement. Vous êtes libres d'adhérer ou non au GDSAIF, mais il est très fortement recommandé à chaque apiculteur d'avoir un suivi sanitaire rigoureux de ses abeilles.

Il est naturellement fortement recommandé de souscrire à minima l'assurance en responsabilité civile, ce qui vous couvrira en cas d'accident avec l'une de vos ruches. **ATTENTION** "la déclaration du nombre de ruches lors de la souscription à l'assurance, doit correspondre au nombre de ruches déclarées auprès de la DGAL. En cas de différence entre les deux, l'assurance applique un calcul à la proportionnelle très pénalisant, lors du remboursement (en cas de sinistre).

Nous espérons pouvoir tenir notre assemblée générale en présentiel. Nous aviserons en fonction de l'évolution de la situation sanitaire et ne manquerons pas de vous tenir informés. Cette journée est l'occasion de nous retrouver entre défenseurs des pollinisateurs en général et de l'abeille en particulier. Plusieurs conférenciers animeront cette journée.

Notre rucher école est aussi le lieu où nous retrouver afin d'échanger sur la conduite de notre rucher, ou tout simplement pour apprendre à élever les abeilles.

La force de notre syndicat repose sur les bénévoles qui l'animent, alors ne l'oubliez pas faites nous parvenir votre cotisation le plus rapidement possible, votre syndicat en a besoin pour fonctionner. A noter aussi que sans renouvellement de votre adhésion avant le 31/12/2020, vos ruches ne seront plus assurées le 01/01/2021.

Chers collègues, recevez l'expression de nos meilleurs sentiments apicoles, en vous souhaitant, ainsi qu'à vos familles une bonne fin d'année et de Joyeuses Fêtes. Prenez soin de vous.

Le président et les membres du bureau



SAVO Syndicat Apicole du Val d'Oise
Président : Olivier Waëltélé 67 rue Régnault 95850 Mareil-en-France
Téléphone : 06 07 08 00 80
Trésorier : yvon.lhour@wanadoo.fr
Secrétaire : clesourd@gmail.com
Vice Président : michel.ame@savo95.fr
Président : olivier.waeltele@free.fr

Page 2 sur 2